

BARRAGE HYDROÉLECTRIQUE

La France investit près de 40 milliards à Lom Pangar

L'ambassadeur de France au Cameroun, Gilles Thibault a récemment visité l'ouvrage dont la réalisation est en partie financée par l'Agence Française de Développement (AFD).



Joseph Kofane

Dans un contexte marqué par la redynamisation des activités de restauration affectées par le projet et la construction annoncée du pont sur le Lom à Toukaré (Bétara Oya), l'ambassadeur de France au Cameroun, Gilles Thibault a effectué du 22 au 23 mars 2018, une visite de travail sur le site du barrage de Lom Pangar. Accompagné du directeur général de Electricity Development Corporation (EDC), Théodore Nsangou et de plusieurs hauts cadres de l'Agence Française de Développement (AFD) et de EDC, l'ambassadeur de France au Cameroun, s'y est également rendu dans le cadre d'une mission

l'amélioration des conditions de vie des populations ainsi qu'à la protection de la biodiversité, dans le cadre du Plan de gestion environnementale et sociale (PGES). Le projet hydroélectrique de Lom Pangar vise l'augmentation de la capacité de production d'électricité et la réduction des fluctuations saisonnières de débit du fleuve Sanaga, ainsi que l'amélioration de l'accès de l'électricité au Cameroun. D'une capacité de retenue de 6 milliards de m³, il constitue le plus grand barrage-réservoir jamais réalisé au Cameroun.

Le projet consiste en la construction d'un barrage de retenue, d'une centrale hydroélectrique au pied du barrage d'une capacité de 30 MW et d'une ligne électrique de transport de l'énergie pour l'électrification de la région de l'Est, ainsi que de la mise en œuvre d'un ensemble de mesures environnementales et sociales, dont la réalisation de plusieurs infrastructures communautaires au bénéfice des populations. Le projet Lom Pangar est financé par le gouvernement camerounais, la Banque mondiale, l'AFD (L'Agence française de développement), la DEI (La Banque européenne de développement), la BAD (La Banque africaine de développement) et la BDEAC (La Banque de développement de l'Afrique centrale).

Les réalisations de l'AFD

Le projet Lom Pangar dispose d'un important volet social et environnemental destiné à atténuer l'impact de la construction du barrage sur les populations. Le programme d'investissement destiné à améliorer les conditions de vie de populations riveraines

est mis en œuvre grâce notamment à l'appui de l'Agence Française de Développement (AFD). A ce jour, plusieurs réalisations sont effectuées dans le cadre de l'exécution du Plan de gestion environnementale et Sociale (PGES) du projet Lom Pangar. Plusieurs secteurs sont concernés : la protection de la diversité, la santé, l'agriculture, la pêche, l'élevage, la réalisation et la réhabilitation des centres de santé, auxquels viennent s'ajouter une longue liste des investissements par canton et par village.

Plus concrètement, les financements de l'AFD servent à : la protection et la surveillance du parc national de Deng Deng et sa zone périphérique ; la construction des postes de contrôle forestier et chasse (Lom I, Ouami) ; l'enlèvement du bois dans la retenue de Lom Pangar et la création des forêts communautaires à l'instar de celle de Deng Deng.

En matière de santé, l'AFD finance les travaux de la réhabilitation et la construction de : l'hôpital régional de Bertoua, le centre médical, le centre intégré de santé intégré de Deng Deng, l'hôpital de district de Bétaré Oya, les centres de santé intégrés de Mandjoug, Garga Sarali, Ndokayo et Bouli. Il est également prévu la construction d'un parc à bétail et des infrastructures vétérinaires à Touraké, ainsi que la construction de débarcadères à Ouami et Touraké.

D'autres investissements concernent les équipements biomédicaux dans les unités sanitaires, la construction de 14 forages d'eau potable, l'installation des stations hydro et météo.